

7^{ème} Journées Nationales du Réseau PIC

27-28 septembre 2018 - Chambre des métiers de l'artisanat - Rennes

L'INTERÊT DE L'ENTRETIEN PATIENT DANS LE PROCESSUS DE CONCILIATION DE SORTIE

Marion Desplanques
Interne en pharmacie
EPSM Lille Métropole, Armentières

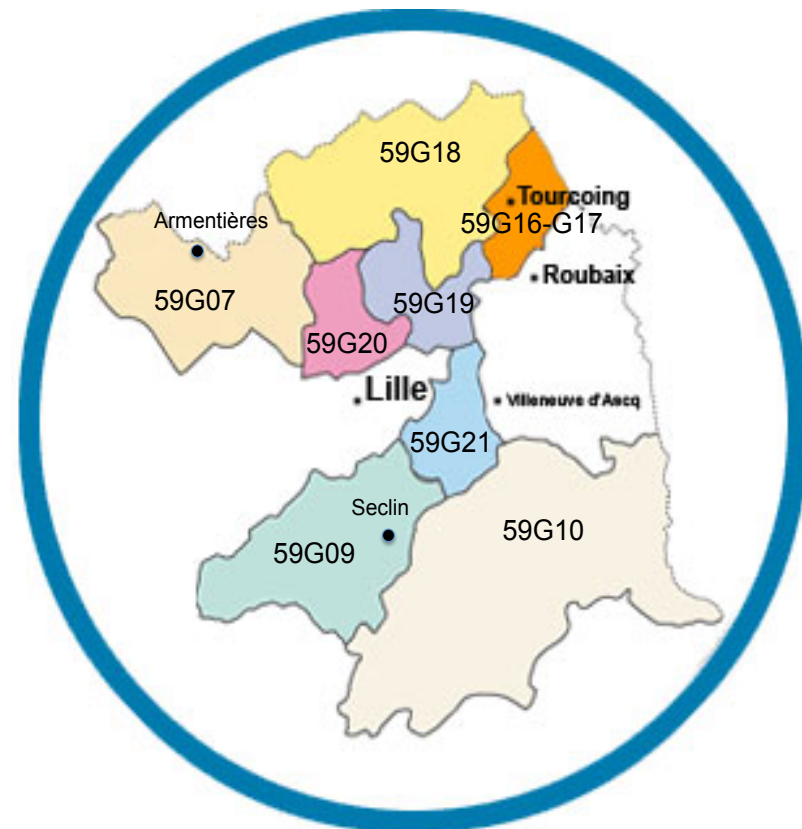
Jeudi 27 septembre 2018



RÉSEAU PIC
psychiatrie • information • communication

L'EPSM Lille Métropole

- 9 secteurs de psychiatrie générale adulte et 1 secteur de psychiatrie pour enfants et adolescents.
- Dans 82 communes (607 km²) soit un bassin de population d'environ 650 000 habitants.
- 4 sites d'hospitalisation principaux
 - Site historique d'Armentières
 - Unités Tourquennoises de Psychiatrie sur le site du CH Dron de Tourcoing
 - Clinique du secteur de Seclin sur le site du CH de Seclin
 - Clinique Jérôme Bosch sur le site du CHRU de Lille



La conciliation à l'admission

- Au cours de l'année 2013 :
 - Formation des pharmaciens.
 - Elaboration des documents supports.
 - Validation par le CREX.
- Démarrage en novembre 2013 :
 - 2 externes depuis la pharmacie (4 secteurs).
- En 2015, augmentation des effectifs
 - 4 externes répartis dans les services de soins (jusque 7 secteurs).



La conciliation à la sortie

- Suite à un appel à projet de la DGOS.
- Instaurée à titre expérimental dans un secteur pilote : 59G07 (Armentières et ses environs)
 - Unité d'admission (18 lits dont 1 de soins intensifs).
 - Appartements thérapeutiques (10 lits).
- Documents validés par les médecins du secteur.
- Information des pharmaciens de ville.
- Démarrage en juin 2016.
 - 1 interne et 3 pharmaciens seniors.

La conciliation à la sortie (2)

Méthodologie :

- Recueil et synthèse des informations concernant les traitements médicamenteux du patient en fin d'hospitalisation.
- Transmission d'une information exhaustive et fiable vers :
 - **Les professionnels de ville**
(médecin traitant et pharmacien d'officine)
via un courrier de conciliation de sortie.



Courrier médecin/pharmacien



Armentières (...), le

Courrier de conciliation des traitements médicamenteux

Patient : Monsieur le Docteur
 Adresse :
 Tel :

Cher confrère,

Votre patiente, Madame, née le, a été hospitalisée à l'EPSM Lille-Métropole du au pour anxiété généralisée sévère avec idées suicidaires. Durant l'hospitalisation, une conciliation pharmaceutique a été réalisée par le pharmacien au sein du service de soins. La conciliation pharmaceutique permet de s'assurer de la continuité des traitements à l'admission et à la sortie ainsi que de l'information aux professionnels de santé de ville relative aux changements de traitements réalisés au cours de l'hospitalisation. Vous trouverez ci-dessous un tableau résumant les modifications du traitement pendant l'hospitalisation.

Allergies connues : aucune
 Poids : 56 kg
 Clairance de la créatinine : 60 ml/min (CKD EPI du 22/05/2017)
 Insuffisance hépatique : ☐ oui ☒ non

Avant hospitalisation			Après hospitalisation		
Médicament	Posologie	Statut	Médicament	Posologie	Indications-Commentaires
Quétiapine LP 400 mg (XEROQUEL)	1 à 18h	Modifié	Quétiapine LP 50 mg (XEROQUEL)	5 à 21h	Diminution au vu de l'âge de patiente pour éviter un surdosage. Prise décalée à 21h pour éviter que la patiente ne s'endorme en début de soirée.
Quétiapine LP 50 mg (XEROQUEL)	1 à 18h				
		ajouté	Buspirone 10 mg	3/jour	Renforcement de l'anxiolyse
Oxazépam 10 mg (SERESTA)	4/jour	modifié	Oxazépam 10 mg (SERESTA)	3/jour	
Oxazépam 50 mg (SERESTA)	1 au coucher	modifié	Oxazépam 50 mg (SERESTA)	0,5 au coucher	
		ajouté	Trihexyphénidyle 5 mg (PARKINANE LP)	1 le matin	Contractures musculaires
Lercanidipine 10 mg (LERCAN)	1,5 le matin	poursuivi	Lercanidipine 10 mg (LERCAN)	1,5 le matin	
Lévothyroxine 50 µg (LEVOTHYROX)	1 le matin	poursuivi	Lévothyroxine 50 µg (LEVOTHYROX)	1 le matin	
Pantoprazole 20 mg (EUPANTOL)	1 le matin	poursuivi	Pantoprazole 20 mg (EUPANTOL)	1 le matin	
		ajouté	Alginate + bicarbonate (GAVISCON)	1 SB	
		ajouté	Lidocaïne 1% crème buccale (DYNEXANGIVAL)	4/jour SB	Aphte
		ajouté	Salicylate de choline + cétalkonium (PANSORAL) gel buccal	4/jour SB	Douleurs gingivales Rdv dentiste prévu
		ajouté	Oxiconazole 1% crème (FONX)	1 appl le soir	Mycose vulvaire Jusqu'au 06/06/2017
Macrogol 4000	2 le matin + 4 SB	modifié	Macrogol 4000	2 le matin + 4 SB	
TRAITEMENTS ARRÊTES					
Divalproate 500 mg (DEPAKOTE)	1 le soir	arrêté			Diminution des psychotropes au vu de l'âge de la patiente.
Divalproate 250 mg (DEPAKOTE)	1 le matin	arrêté			
Mirtazapine 15 mg (NORSET)	1 au coucher	arrêté			

Information de sécurité médicament : TSH : 1,08 µU/ml (N : 0,35 - 4,94) (29/05/2017)
 (préciser si mdt nécessite un suivi ou un accord de soin)

☐ bon observant ☒ non observant mineur ☐ non observant
 (score de GIRERD, préciser si vigilance particulière à apporter à un traitement)

Médecin hospitalier : Dr B. LANGLOIS
 Service La Pléiade G07

Pharmacien hospitalier : Dr A. PILLIEZ

Destinataires : Médecin Traitant - Pharmacien d'officine

La conciliation à la sortie (3)

- Recueil et synthèse des informations concernant les traitements médicamenteux du patient en fin d'hospitalisation.
- Transmission d'une information exhaustive et fiable vers :
 - **Les professionnels de ville.**
 - **Le patient** lors d'un entretien de sortie.



L'entretien patient

- Mené par un interne en pharmacie ou un pharmacien senior.
- Evaluation du patient sur ses connaissances.
- Transmission d'informations concernant le bon usage de chaque médicament.
- Evaluation de l'observance grâce au score de Girerd.
- Remise d'un plan de prise et des fiches information du réseau PIC concernant les psychotropes.

Document d'information patient



Fiche d'information patient Liste des médicaments à poursuivre après l'hospitalisation

Armentières, le.....

Madame

Vous venez d'être hospitalisé(e) à l'EPSM Lille-Métropole. Lors de votre arrivée, un bilan de l'ensemble de votre traitement médicamenteux a été réalisé.
Vous trouverez ci-dessous le traitement que vous devez poursuivre à votre domicile. Il sera adapté si nécessaire par votre médecin traitant lors de votre prochaine consultation.

Vos médicaments	A quoi servent-ils ?	Quand les prendre ?						Commentaires/conseils
		Matin	Midi	Soir	21h	Coucher	Si besoin	
Quétiapine LP 50 mg (XEROQUEL)	Régulation de l'humeur				5			En dehors des repas
Buspirone 10 mg	Anxiété, angoisses	1	1	1				
Oxazépam 10 mg (SERESTA)	Anxiété, angoisses	1	1	1				
Oxazépam 50 mg (SERESTA)	Sommeil					0,5		
Trihexyphénidyle 5 mg (PARKINANE LP 5 mg)	Contractures musculaires			1				
Lercanidipine 10 mg (LERCAN)	Hypertension artérielle	1,5						
Lévothyroxine 50 µg (LEVOTHYROX)	Thyroïde	1						Le matin à jeun, 15 min avant le petit déjeuner
Pantoprazole 20 mg (EUPANTOL)	Estomac	1						
Alginate + bicarbonate (GAVISCON)	Estomac						1	1 sachet si besoin De préférence après le repas
Lidocaïne 1% crème buccale (DYNEXANGIVAL)	Aphte						4	Application sur le point douloureux en massant doucement Max 4 applications/jour
Salicylate de choline + cétalkonium (PANSORAL) gel buccal	Douleurs buccales						4	1 à 4 applications/jour si douleurs. Application au niveau des gencives.
Oxiconazole 1% crème (FONX)	Mycose vulvaire			1				1 application/jour au niveau gynécologique Jusqu'au 6/06/2017
Macrogol 4000	Constipation	2					4	2 sachets par prise, si constipation
Paracétamol 500 mg	Douleurs et fièvre						2	2 gélules toutes les 6h si douleurs ou fièvre Max 2 gélules/prise

Médecin hospitalier : Dr B. LANGLOIS

Pharmacien hospitalier : Dr C. PAUMIER

Service : La Pléiade G07

Points importants :

N'oubliez pas de ramener les traitements arrêtés à votre pharmacie
En cas d'oubli de prise supérieur à 12h, ne doublez pas la dose. Attendez la prochaine prise

Exemple de fiche du réseau PIC



ARIPIRAZOLE (ABILIFY®) ANTIPSYCHOTIQUE



Comprimés à 5mg (comprimés simples)
Comprimés à 10mg, 15mg (comprimés simples ou orodispersibles)
Solution buvable à 1 mg/ml - après ouverture du flacon, le médicament est à utiliser dans les 6 mois
Solution injectable à 7,5 mg/ml

QUEL BÉNÉFICE ATTENDRE DE CE MÉDICAMENT ?

Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'anxiété et l'agressivité. Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres.

Ce médicament occupe une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

COMMENT PRENDRE VOTRE MÉDICAMENT ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance. L'aripiprazole se prend habituellement en une seule prise, avec un verre d'eau, avant, pendant, ou après le repas en position assise ou debout. Le comprimé orodispersible doit être placé sous la langue, il sera dissout rapidement par la salive. Il peut aussi être dissout dans un verre d'eau, et avalé. La dose de solution buvable doit être préparée avec le système doseur ou le bouchon doseur gradué. **En cas d'oubli d'une prise** : Si vous avez oublié votre prise unique du matin, vous pouvez la prendre dans la journée. Si vous avez oublié votre prise unique du soir, sautez la prise et attendez la prise prévue du lendemain. Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

QUELS EFFETS INDÉSIRABLES PEUVENT APPARAÎTRE ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre. La grande majorité des effets indésirables ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Effets	Que dois-je faire ?
Impatiences, akathisie (besoin de bouger constamment), rigidité, contractures musculaires, tremblements, agitation, anxiété	Parlez-en à votre médecin pour adapter le traitement ou corriger ces effets
Somnolence, fatigue	Évitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en au médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Insomnie	Parlez-en à votre médecin, un changement de l'heure de l'heure de prise d'un de vos médicaments peut parfois solutionner ce problème.
Maux de tête, céphalées	Reposez-vous. Évitez les substances pouvant favoriser vos maux de tête (excitants, café, chocolat...) Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Nausées, vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...). Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant, étourdissements (surtout en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Troubles de la vision : vision floue, difficultés à lire,	Évitez de conduire. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.

Cette fiche fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés et souvent décrits en consultations par les patients ; d'autres effets peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

QUE SURVEILLER PENDANT LE TRAITEMENT ?

Le poids : Certains neuroleptiques peuvent entraîner une prise de poids. Certains patients grossissent, d'autres pas, d'autres maigrissent. Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement son poids (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique. **Le cœur** : Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, la réalisation d'un ECG s'avère alors nécessaire, demandez l'avis de votre médecin. **Les dents** : Faites-les surveiller régulièrement (une fois par an) car ce médicament favorise l'apparition de caries. Brossez-les, si possible, après chaque repas, et sinon au moins une fois par jour, avant de vous coucher. **La peau** : Évitez de vous exposer au soleil. Utilisez une crème écran total indice 50 et portez un tee shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition. **Les signes d'alerte** : Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

QUELLES PRÉCAUTIONS À OBSERVER ?

Hygiène de vie : Évitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants : café, thé, cola, drogues. **L'alcool** : La prise d'alcool est contre indiquée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'anxiété. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin. **Les drogues** : La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des hallucinations liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement. **Les médicaments** : Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants. **La conduite de véhicules et l'utilisation de machines** : Soyez très prudent : demandez l'avis d'un professionnel de santé. **Projet de grossesse** : Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

LA RÉGULARITÉ DU TRAITEMENT

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement. La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être progressif sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du **Réseau P.I.C.** (Psychiatrie - Information - Communication). Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien. Vous pouvez également consulter la fiche plus détaillée sur le site reseau-pic.info

Evaluation de l'observance

- Grâce au score de Girerd
- Proposé par l'assurance maladie
- Qui comporte 6 questions.
- **Résultats :**
 - 6 bonnes réponses = bon observant
 - 4-5 bonnes réponses = non observant mineur
 - ≤ 3 bonnes réponses = non-observant.
- Permet d'ouvrir la discussion sur l'observance avec les patients.

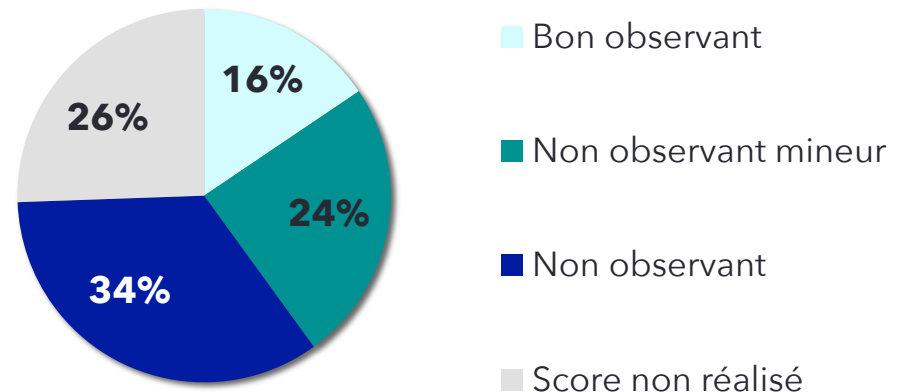


Résultats

- 90 patients conciliés à la sortie entre juin 2016 et octobre 2017
- 32 (36%) patients ont été conciliés à la sortie sans avoir été conciliés à l'entrée au préalable.
- 20 (22%) patients ont bénéficié de la conciliation à la sortie sans entretien de sortie.

Evaluation de l'observance (score de Girerd) :

- Non réalisé pour 23 patients.
- 14 patients (15,6%) en rupture thérapeutique lors de leur admission.

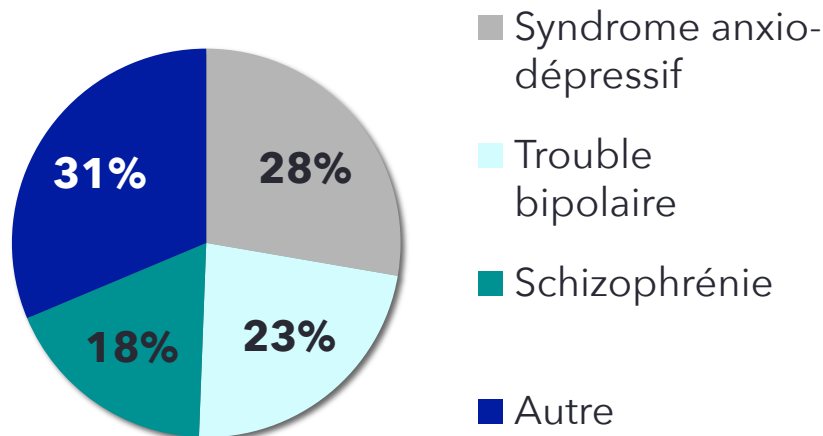


Résultats (2)

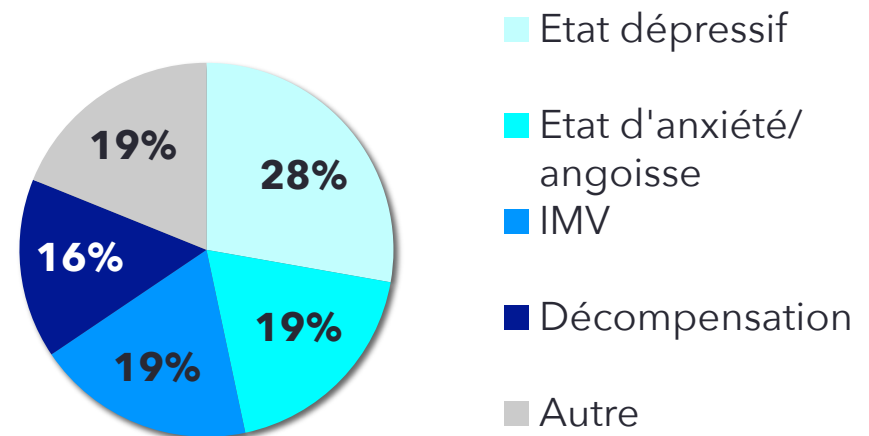
Caractéristiques de la population :

- Age moyen : 50 ans
- 16% des patients > 65 ans
- 59% de femmes et 41% d'hommes

Diagnostic principal :



Motif d'admission :



Retour des professionnels de ville

- Entre juin et septembre 2017
- 15 entretiens avec des pharmaciens d'officine
- 10/48 questionnaires envoyés aux médecins généralistes
- 60% des médecins et 70% des pharmaciens connaissent la démarche.
- 100% des médecins et 75% des pharmaciens pensent que la CTM **améliore la prise en charge des patients**.
- 87,5% des pharmaciens mais seulement 20% des médecins reçoivent le courrier avant de voir le patient.

Avantages de l'entretien

- Temps destiné au patient.
- Centré sur le médicament
- Permet de donner des explications.
- Par un personnel neutre = pharmacien.
- Remise de documents support :
 - Plan de prise
 - Fiches d'information du réseau PIC



Avantages de l'entretien

- Complète les « ateliers de communication autour du médicament » déjà mis en place à l'EPSM.
- Pour le pharmacien clinicien :
 - Intervention dans le parcours de soins des patients.
 - Meilleure intégration dans l'équipe soignante.
 - Amélioration du dialogue avec les prescripteurs.



Problématiques rencontrées



- Savoir recentrer les patients sur le thème du « médicament ».
- Garder l'attention du patient durant l'entretien.
- Même discours pour tous les intervenants du parcours de soins.

Problématiques rencontrées (2)

- Coordination avec le service pour caler l'entretien avant la sortie des patients.
- Communication avec les professionnels de ville :
 - Courrier
 - Fax et mail
 - Messagerie sécurisée
 - Dossier Médical Partagé (DMP)



Conclusion

- **Sécurisation** de la prise en charge médicamenteuse du patient tout au long de son parcours de soins.
- **Reconnaissance institutionnelle** de la démarche depuis la publication de *l'arrêté du 27 avril 2017* (CAQES).
- Réussite de la CTM basée sur : **intégration** dans les services de soins et **disponibilité** du pharmacien clinicien.
- Intérêt de l'entretien patient pour placer **un temps dédié au médicament** au cours du parcours de soins.

Merci pour votre attention ...

